

Questions orales

M. Nielsen: Madame le Président, permettez-moi de poser la question suivante au ministre, pour voir s'il est possible de sortir de cette impasse. Je suppose qu'il a répondu aux demandes de renseignements du premier ministre, le 16 février dernier, en sa qualité de ministre des Finances, en ce qui concerne la tenue de ses dossiers concernant cette affaire. Il a donné au premier ministre des renseignements qui, ultérieurement, se sont révélés faux. Le premier ministre a donc corrigé cette déclaration environ sept jours plus tard.

Ma question, qui s'adresse au ministre en sa qualité de ministre des Finances, est la suivante: Pourquoi est-il resté sans rien faire pendant près d'une semaine, au lieu de corriger ce malentendu, par l'entremise du vice-premier ministre ou même en intervenant personnellement?

Mme le Président: Je regrette. C'est la même question. Le fait que le député commence en disant «en sa qualité de ministre des Finances» ne change rien à la chose. Je ne puis autoriser l'honorable ministre à y répondre, je le regrette.

* * *

L'ÉNERGIE**LES PLATES-FORMES DE FORAGE AU LARGE DE TERRE-NEUVE—
L'ÉTAT DANGEREUX DES GLACES**

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je désire poser une question très urgente au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Dans le secteur du gisement pétrolier Hibernia sur les Grands bancs, on s'attend que le vent atteigne cet après-midi une vitesse de 70 nœuds et les vagues une hauteur de 45 à 50 pieds. La situation était exactement la même quand l'*Ocean Ranger* a sombré. On ignore encore quel est l'état des glaces, car le gouvernement a fermé la station de repérage de Shoe Cove il y a huit jours. Nous n'avons pas de renseignements précis sur le mouvement des glaces, mais nous savons qu'il y a de nombreux icebergs dans les environs des plates-formes de forage.

Le ministre peut-il nous expliquer pourquoi il a annulé les ordres du gouvernement de Terre-Neuve qui avait ordonné à Mobil, la semaine dernière, de cesser les forages et de faire entrer les plate-formes au port en raison des conditions atmosphériques, de l'état de la glace et de l'insuffisance des services de recherche et de sauvetage? Pourquoi le ministre met-il en péril la vie des travailleurs de ces plates-formes de forage?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je pense que le député exagère. Depuis des années, les fonctionnaires provinciaux et fédéraux ont l'habitude de se réunir pour étudier la situation en cas de problèmes. La semaine dernière, mon principal collaborateur est allé à Terre-Neuve pour discuter de ces problèmes avec les représentants du gouvernement provincial. Il n'a alors été fait mention d'aucune difficulté. Quelques heures plus tard, le gouvernement terre-neuvien donnait cet ordre unilatéralement, sans même en discuter avec le gouvernement fédéral. Il a agi totalement à l'encontre de la ligne de conduite habituelle.

J'ai demandé à mes collaborateurs de me conseiller. J'ai demandé au ministère de la Défense nationale, qui s'occupe de la recherche et du sauvetage, à Environnement Canada et aux autres organismes intéressés de m'exposer la situation. D'après

ce qu'on m'a dit la semaine dernière, les circonstances ne justifiaient pas le retour des plates-formes au port.

Hier après-midi, des représentants de mon ministère ont rencontré, à Saint-Jean, les représentants de la compagnie pétrolière. Cette dernière avait également invité des fonctionnaires provinciaux, mais ils ont refusé de venir.

Je le répète, la sécurité des travailleurs nous préoccupe beaucoup. Nous suivons la situation de près. J'ai bien peur que M. Marshall n'ait agi ainsi la semaine dernière pour marquer des points, et cela, en s'éloignant de la ligne de conduite habituelle. Hier encore, quand mes collaborateurs sont allés rencontrer les représentants de la compagnie, le gouvernement terre-neuvien n'a envoyé aucun représentant pour éclaircir la situation, sans chercher à marquer des points sur le plan politique.

M. McGrath: C'est le ministre qui essaie de marquer des points, car tant que la Cour suprême n'aura pas tranché la question, il doit assumer la responsabilité de ses décisions. Il a décidé de contredire le gouvernement de Terre-Neuve qui ne faisait qu'exercer ses pouvoirs—parce que nous ignorons quand les vents vont se déchaîner—en ordonnant le retour au port des plates-formes de forage.

ON DEMANDE DE RAPPELER LES PLATES-FORMES AU PORT

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, je tiens à dire au ministre que le milieu là-bas est très hostile et que des vies sont en danger. Le ministre peut bien traiter à la légère l'affaire Coalgate, mais il ne peut agir de la sorte, alors que la vie de Canadiens est menacée dans ce milieu hostile. Par suite des dernières prévisions météorologiques qui annoncent des vents de 70 nœuds et des vagues de 50 pieds, et de l'insuffisance des services de sauvetage et de recherche, étant donné que les avions ne sont pas sur place, le ministre acceptera-t-il enfin d'ordonner à Mobil de ramener ses plate-formes de forage à terre immédiatement?

● (1450)

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, ce matin j'ai réexaminé la situation avec mon sous-ministre et d'autres fonctionnaires. Un groupe de personnes surveillent actuellement la situation à Saint-Jean. Les chiffres fournis par le député sont différents de ceux que m'ont donnés les fonctionnaires du ministère responsables de cette région, qui se préoccupent tout autant que quiconque à la Chambre de la vie des gens qui travaillent là-bas.

Je me soucie avant tout de la sécurité de ces gens. Toutefois, les experts m'ont fait savoir ce matin qu'à leur avis les conditions atmosphériques ne sont pas plus mauvaises aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a deux semaines ou un mois. C'est encore l'hiver et le mauvais temps persiste, mais nous respectons toujours les lignes directrices établies depuis longtemps. Ceux qui ont voulu intervenir et faire preuve d'autorité font partie du gouvernement de Terre-Neuve. Pour la première fois depuis des années, ce gouvernement a agi unilatéralement en matière de sécurité, sans consulter les entreprises concernées ni le gouvernement fédéral.